

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 36

Artikel: Le grand-garde du grand bisse
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzè, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le grand-garde du grand bisse.

Nous remontions la vallée d'Hérens en suivant la rive droite de la Borgne. Sur ce versant-là, on met plus de temps à se rendre de Sion à Evolène qu'en prenant par Vex et les pyramides d'Eusègne; mais le chemin est mille fois plus pittoresque. A partir de Mage, il court presque horizontalement à travers des bouquets de sapins et de mélèzes et le long de roides pentes de gazon. Les cimes neigeuses qui barrent l'horizon au midi apparaissent de plus en plus formidables à chaque nouveau contour en saillie qu'on atteint. Derrière soi, de l'autre côté de la vallée du Rhône, se dessinent les lignes bien connues de la Beccad'Audon et des Diablerets. A trois kilomètres à vol d'oiseau, Hérémece éparpille ses noirs chalets entre les bisces (aqueducs) qui fertilisent une bonne partie des prés et des champs de la rive gauche.

Pour jouir complètement de ce paysage, il faut le voir dans les premières heures de la matinée, quand le soleil l'illumine en plein et tandis qu'on chemine doucement à l'ombre du Mont-Nuoble et de la Maja. M. le curé de Saint-Martin nous en détaillait aimablement les beautés en nous accompagnant à travers sa paroisse.

C'est de lui que nous apprimes l'histoire, digne d'être contée ici, d'un villageois d'Hérémece qui fit la campagne de Russie et qui ne revint pas au pays, non pas qu'il périt misérablement comme tant de ses frères d'armes, mais pour les raisons que vous verrez, si vous voulez bien prendre la peine de lire ceci.

A l'époque où le Valais était incorporé à la France et formait le département du Simplon, la commune d'Hérémece fournissait un contingent de deux hommes aux armées de Napoléon. Ces soldats, en 1812, étaient les nommés Dayer et Sierro. Tous deux prirent part aux batailles de Smolensk et de la Moskowa. Mais Sierro seul fut de la mémorable retraite qui suivit l'incendie de Moscou. Il mourut au passage de la Bérésina, sous les glaçons de la rivière ou du coup de lance d'un cosaque, on ne le sut pas au juste.

Dayer, lui, était resté à Moscou. Il en avait assez de servir en mercenaire. Et puis, une chose qui tient du roman lui était arrivée. Bien fait de sa personne, gai, ne manquant pas d'esprit, l'heureux montagnard avait su gagner le cœur d'une jeune personne de la haute société moscovite. S'appelait-elle M^{lle} Kutusoff ou M^{lle} Barclay de Tolly? l'histoire ne le dit pas. Ce qui est certain, c'est qu'elle était la fille d'un des généraux du tzar Alexandre.

Que Dayer ne songea plus dès lors à regagner son humble village, ses compatriotes n'eurent pas de peine à le comprendre. Ils trouvèrent même que la lettre suivante qu'il écrivit à ses frères était bien naturelle :

« Mes chers frères,

» Je reste en Russie; ma fortune y est faite ou à peu près. Mais il me faut deux mille livres et des titres de noblesse à mon nom. Je compte sur vous pour cela. L'argent, vous l'aurez en

vendant mes champs de Tzevrerex et mon grand pré de la Bachannaz. Quant aux parchemins établissant ma noble origine, payez ce qu'il faudra pour m'en fabriquer. Ces documents-là me sont encore plus nécessaires que les fonds. Prouvez-moi votre affection en me les faisant avoir le plus tôt qu'il se pourra. Moi, je vous témoigne mes sentiments fraternels en vous promettant de vous abandonner le reste de mes biens, dès que j'aurai reçu, avec mes papiers nobiliaires, le prix de Tzevrerex et de la Bachannaz.

» Encore une fois, faites diligence.

» Je vous embrasse tous.

» DAYER. »

Dayer avait à Hérémece des terres valant de 7000 à 8000 francs, ce qui, dans ce coin de pays et pour l'époque, représentait une fortune assez rondelette. En vendre pour 2000 et garder le reste n'était donc pas précisément un mauvais marché; aussi les frères s'empressèrent-ils de le conclure.

Quant aux fameux parchemins, ce fut moins aisé. Il fallait exposer la chose aux autorités et obtenir leur consentement et des sceaux officiels. Cependant, après, mûre délibération, les administrateurs de la commune jugèrent qu'ils ne courraient pas grand risque en certifiant que Dayer était d'illustre souche. C'était un brave homme que l'ex-soldat de Napoléon; il s'agissait de lui faciliter quelque importante affaire; pourquoi ne lui rendrait-on pas ce service et ne lui donnerait-on pas tous les titres imaginables?

Quelques mois plus tard, Dayer recevait à Moscou et les 2000 francs et des papiers couverts d'une belle gothique, dûment parafés et scellés. On y lisait que leur noble possesseur était bien d'Ayer (avec un petit *d* et une apostrophe), comte de la Bachannaz, baron de Tzevrerex et grand-garde du grand bisse d'Hérémece.

On rit encore aujourd'hui à Hérémece en énumérant ces titres ronflants. L'amoureux de la noble Moscovite dut en faire autant dans sa barbe, lorsqu'il les lut. Mais c'étaient précisément ceux qu'il voulait. Peut-être même, l'idée de les forger de toutes pièces était-elle venue en premier lieu à sa fiancée. Quoi qu'il en fût, Dayer, ou d'Ayer avec un petit *d*, épousa la fille du général, et les 2000 francs de la Bachannaz et de Tzevrerex lui permirent de ne pas faire trop mauvaise figure à la noce.

Dès lors, les gens d'Hérémece n'entendirent plus parler de leur fortuné compatriote. Bien des années après son mariage, ils apprirent seulement qu'une grande dame venant de Russie avait séjourné à Montreux, puis à Sion, demandant à tout venant où étaient le comté de Tzevrerex et la baronnie de la Bachannaz, terres de son père.

Enfin, il y a vingt ans peut-être, arrivèrent à Hérémece, à dos de mulet, un jeune couple fort élégant. Lui, avait l'air de s'ennuyer prodigieusement en ces parages rustiques. Elle, un lorgnon sur le nez, considérait dédaigneusement les chalets brunis. « Non, non, l'entendit-on dire à plus d'une reprise à son mari,

non, ce misérable pays ne saurait être celui de grand-papa! Retournons-nous-en bien vite, mon ami. »

Les guides qui les accompagnaient firent faire volte face aux mulets et, au bout de peu d'instants, disparurent les petits-enfants du grand-garde du grand bisse d'Hérémece.

V. F.

Le faucheur dans la montagne.

(Tableau de la vie vaudoise)

Emile au David à la veuve l'avait dit à sa femme en rentrant de la foire de Pâques :

— Tu sais, ma Louise, j'ai fait patze avec le syndic.

— Le bon Dieu nous aide! Qu'as-tu encore patzé, mon pauvre homme? Pas une de nos chèvres, pourtant!

— Fia-té que je veux patzer notre chèvre! Y a pas de risque. Non, j'ai pris à fener son pré de montagne, à la mi.

— Mon té ti possible, mon pauvre homme, tu vas encore aller te dévorer par ces rebedoules. Pour l'amour du ciel, quelle bianne l'a-t-il pris.

— Que veux-tu, ma Louise, il faut bien se dégrouiller un tant soit peu, si on veut se sortir d'affaire. Je vois déjà que j'aurai pas grand'chose à faire cet été de mon métier de charpentier, et ça ira tout juste entre les foins et les regains. Faut profiter du temps qu'on est jeune et qu'on a la santé. On aura assez le temps quand on sera vieux de rester les mains dans ses culottes.

Et maintenant les foins sont finis. Emile a tout mis en ordre chez lui. Il a fourdé sa haie, bien peigné sa tèche de foin à la grange. Rien ne le retient plus. Le syndic est déjà venu voir deux ou trois fois quand il voulait partir.

— C'est bon, lui a dit Emile, on va s'émoder, dimanche le tantôt, pour être rendu sur place et prêt à commencer la niaise lundi de grand matin.

En effet, l'Emile s'est émodé. Par les sentiers pierreux il s'élève peu à peu au-dessus du village. Les montagnes se découvrent l'une après l'autre. L'Emile le regarde de temps en temps, non pour les admirer, il y a si longtemps qu'il les connaît, mais il s'inquiète du temps qu'il fera.

— Je me fie encore rien tant au beau, murmure-t-il. C'est le vent des Allemands qui a repris, on dirait. Pourtant les nuages vont du bon côté.

Quand les niollés vant contro lo Valais,

Preind lo faux et lo covai.

Enfin, tant pis, à la garde!

Vous tous, beaux messieurs et belles dames qui ne pouvez aller passer huit jours au Chalet-à-Gobet sans emporter un régiment de caisses, de malles, de cartons à chapeaux, regardez un peu l'Emile au David à la veuve. Il n'a pas besoin de tant d'affaires. Il a mis, pour la circonstance, ses plus vieux habits. Son pantalon de grisette est tout un poème. La Louise s'est d'abord inspirée pour le taconner des mots qui se trouvent en tête des lettres de M^{me} de Sévigné dans la *Chrestomathie* : « De la même au même ». Puis quand elle n'a plus eu d'étoffe pareille, elle a pris ce qu'elle a trouvé. Alors elle a mis des tacons à cheval un peu partout. Pour cette dernière fois, elle s'est contentée de faire quelques *tire té pris*, en se disant : « Ce coup, c'est bon, après on pourra les mettre dans l'arche des pattes ou devant la porte pour s'essuyer les pieds ». De loin, en voyant les culottes à l'Emile, avec ces bieztes de différentes teintes, on jurerait voir une de ces obli-